

AVIS DE COURSE

Nom de la compétition : 33ème REGIONAL LASER du LIMOUSIN

Dates complètes : 29 et 30 septembre 2018

Lieu : VASSIVIERE (Ht-Vienne)

Autorité Organisatrice (OA) : CLUB NAUTIQUE DE VASSIVIERE

Grade : 5A

Série : LAS, LAR, LAS4,

La mention « [DP] » dans une règle de l'AC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1. REGLES

La régate sera régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile* (RCV 2017-2020)
- 1.2 Les règlements fédéraux.
- 1.3 Les règles de classe si elle s'applique.

2. PUBLICITE DE L'EPREUVE [DP]

Les bateaux peuvent être tenus d'arborer la publicité choisie et fournie par l'AO.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1 La régate est ouverte à tous les bateaux : LASERS
- 3.2 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire sur place CONTACT : 05 55 33 37 15
- 3.3 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
 - leur licence Club FFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
 - ou leur licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
 - une autorisation parentale pour les mineurs
 - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
 - le certificat de jauge ou de conformité
- 3.4 Les concurrents étrangers (chaque membre de l'équipage) ne possédant pas de licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
 - un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing,
 - le certificat de jauge ou de conformité,
 - un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros,
 - un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais) ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.

4. DROITS A PAYER **gratuits**

5. PROGRAMME

SAMEDI 29/09 : 10h00 inscriptions, 14h00 mise à disposition

DIMANCHE 30/09 : 10h00 mise à disposition

- 5.4 Le dernier jour de la régate, aucun signal d'avertissement ne sera donné après : **15H00**

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront affichées sur le tableau officiel.

7. LES PARCOURS

7.1 Les parcours seront de type BANANE

8. SYSTEME DE PENALITE

La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

9. CLASSEMENT

9.1 DEUX courses devront être validées pour valider la compétition.

9.2 (a) Quand moins de TROIS courses ont été validées, le classement général d'un bateau dans sera le total de ses scores dans toutes les courses.

(b) Quand TROIS courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de toutes les courses en retirant sa plus mauvaise course.

10. COMMUNICATION RADIO [DP]

Excepté en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

11. PRIX

Des prix seront distribués en présence des participants

12. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'AO de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

13. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :

Régis DUPERRIER : regis.duperrier@orange.fr tel 05 55 33 37 15

Camping gratuit sur la base, location mobil home Pôle Tourisme 05 55 69 76 70

Samedi soir apéritif et vidéo des coureurs, possibilité de barbecue.

13. SITUATION DU PLAN D'EAU

Lac de VASSIVIERE – auphelle 87470 PEYRAT LE CHATEAU